

Transfert master 1 sur paris

Par **doinel**, le **04/09/2009** à **22:28**

Bonjour,

je suis actuellement en licence 2 de droit à Valenciennes... J'aimerais terminé ma licence puis partir en master de droit des affaires ou droit européen des affaires sur Paris.

J'ai eu 15 de moyenne en L1, et je pense pouvoir amélioré mes résultats en L2 ainsi qu'en L3. Je sollicite ce forum car j'aimerais savoir quelles sont mes chances d'être admis dans une faculté parisienne et plus particulièrement Assas.

Quels conseils avez vous à me donner pour augmenter mes chances d'être admis à Assas en master droit européen des affaires ou master droit des affaires?

Serait-il utile par exemple de passer le TOEFL?

merci d'avance pour vos réponses

Par **Lala**, le **07/09/2009** à **14:22**

Bonjour,

Il n'y a pas de réponse toute faite malheureusement et la difficulté majeure pour intégrer un M2 à Assas trouve sa source dans le nombre ultra réduit de places... et comme cette fac est réputée, ils peuvent se permettre une sélection par le haut. En résumé, continue à bien travailler, oui **D** Effectivement, le TOEFL peut être une bonne idée car c'est toujours une valeur ajoutée à ton profil. Les stages sont aussi importants en théorie (je dis "en théorie" parce que j'ai vu des personnes qui avaient travaillé chaque été en cabinet galérer à trouver un M2... l'inverse étant aussi vrai). Le moment venu, il te faudra faire une belle lettre de motivation pleine de jolis arguments destinés à convaincre le directeur **D** Quoi qu'il en soit, continue sur ta lancée : tu n'as qu'une année de droit derrière toi et ton projet peut encore changer, tes ambitions évoluer etc... Bon courage.

Par **doinel**, le **07/09/2009** à **20:43**

merci de ta réponse

mais tout ce que tu as dit est valable pour le M2 mais est ce la même chose pour le M1 c'est à dire juste après ma licence?

Par **sabine**, le **07/09/2009** à **21:58**

:wink:

Si tu veux en savoir plus sur Paris 2 va sur ce forum : www.assas.net/forum Image not found or type unknown

Par **doinel**, le **07/09/2009** à **22:11**

:)

merci Image not found or type unknown

Par **Lala**, le **08/09/2009** à **13:36**

[quote:3249vgjc]merci de ta réponse
mais tout ce que tu as dit est valable pour le M2 mais est ce la même chose pour le M1 c'est
à dire juste après ma licence?

[/quote:3249vgjc]

;)

Oui, bien sûr Image not found or type unknown